

Réunion de rentrée 2025-2026

Parcours Accès Spécifique Santé (PASS)

Professeur Romuald SEIZEUR

Président du Jury PASS-L.AS

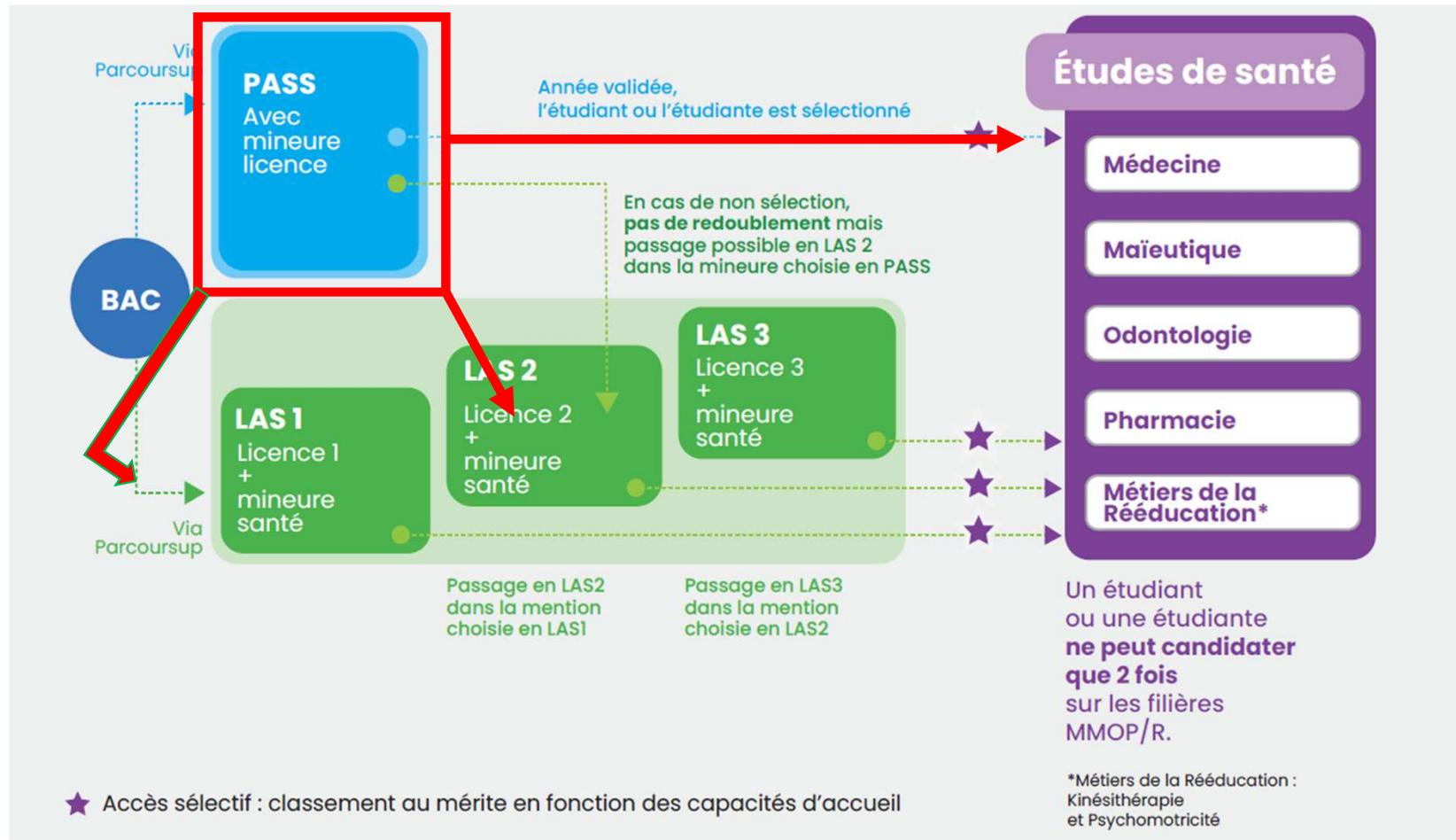
Année universitaire 2025-2026

Le jeudi 28 août 2025

Programme – Jeudi 28 août 2025

- 13h00 :** Mot d'accueil aux étudiants par **Vianney PICHEREAU**, 1er vice-président en charge de la mer
- 13h15 :** Accueil des étudiants par la Doyenne de la faculté de Médecine et des Sciences de la Santé - **Pr. B. COCHENER**
- 13h30 :** Présentation du dispositif PASS - **Pr. R. SEIZEUR**
- 14h30 :** Intervention de Cap'Avenir : présentation du service et des ateliers proposés aux étudiants - **Mme C.CREACH**
- 14h45 :** Intervention du SUMPSS : présentation du service - **Mme A. UGUEN**
- 15h00 :** Intervention du SUAPS : présentation du service et des activités sportives proposées - **Mme N. AUTRET et Mme C. LIDOUREN**
- 15h15 :** Présentation du Tutorat Santé Brestois
- 15h30 :** Présentation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) et de ses services aux étudiants - **M. D. DEBAIL**
- 16h45 :** Communication de l'emploi du temps de la semaine 35 et 36

Les voies d'accès en santé



Déroulement de l'année

Semestre 1

5 Unités d'Enseignements Tronc Commun + 1 Module de découverte des métiers

Semestre 2

3 UEs Tronc Commun
+ 1 UE d'Enseignement disciplinaire + 1 Module d'Anglais

PARCOURS Santé

UEs TC + Modules
+ 1 à 5 UEs Compétence(s) Santé
+ 1 UE Enseignement disciplinaire

1 à 5 classement(s)

PARCOURS Disciplinaire

UEs TC + Modules
+ UE Enseignement disciplinaire

Choix d'une UE d'Enseignement disciplinaire

- Les étudiants ont validé un choix d'Unité d'Enseignement disciplinaire, via la plateforme PARCOURSUP.
- Ce choix conditionne leur participation à l'épreuve d'Unité d'Enseignement disciplinaire choisie.
- **Il revêt un caractère définitif.**
- Il n'est donc pas possible de changer de mineure en cours d'année ou de changer ensuite pour aller en L.AS 2.

- **NB** : Les étudiants qui suivent la mineure Biotechnologies Santé et Maths/Physique à Quimper ou Brest en distanciels, iront de droit en **L.AS 2 à Lorient** sous réserve d'avoir validé son parcours disciplinaire.
- Les autres étudiants poursuivront en L.AS 2 de leur mineure à Brest.

Places offertes sélection 2025

Le PASS permet l'accès en :

- **Ecole de Sage-Femme / Maïeutique** : 12 places (24)
- **UFR Médecine** : 130 places (260)
- **UFR Odontologie** : 25 places (50)
- **UFR Pharmacie à Rennes** : 15 places (30)
- **Métiers de la Rééducation** (30)
 - Pour la filière Masso-Kinésithérapie : 19 places
 - Pour la filière Psychomotricité : 2 places

Semestre 1

- UE 1 Atomes – Biomolécules – Génome – Bioénergétique – Métabolisme (Biochimie) *72 heures*
- UE 2 La cellule et les tissus (Biologie) *67 heures*
- UE 3a Organisation des appareils et systèmes (Biophysique) *47 heures*
- UE 3b Organisation des appareils et systèmes (Physiologie) *20 heures*
- UE 4 Evaluation des méthodes d'analyse (Biostatistiques) *28 heures*
- UE 7 Santé – Humanité – Société - *58 heures* (Contraction de texte unique au semestre 1)
- Module de découverte des métiers : *14 heures*

Evaluation du Module de Découverte des Métiers en Santé (MDMS)

- Le module de découverte des métiers fait l'objet d'une évaluation en distanciel via la plateforme Moodle, **jusqu'au 31/10/2025**.
- Si l'évaluation n'a pas été faite, l'épreuve sera sur table lors du 1^{er} groupe d'épreuve à la Penfeld (9-12 décembre 2025).
- En cas de non-validation en **SESSION 1**, de ce module, l'étudiant **ne peut pas être classé sur les formations MMOP/R**.

Evaluation de l'item Contraction de Textes

- Cours obligatoire avec contrôle des cartes étudiantes à l'entrée pour tous les groupes.
- Salle de TD (RDC aile C) ou B103 (1^{er} étage aile B) de la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé à Brest / en A033 à Quimper.
- Justification d'absence par e-mail : repositionnement par le Pôle PASS-L.AS dans un autre groupe.
- L'item Contraction de textes (UE 7 SHS) fait l'objet d'une évaluation lors de la 1^{ère} partie des épreuves du premier groupe (décembre 2025).
- En cas de note inférieure à 10/20, en session 1, l'item **Contraction de Textes ne fait pas l'objet d'une évaluation lors du dispositif de 2^{nde} chance**. L'étudiant est évalué sur une épreuve unique de QCM de l'UE 7. La note alors obtenue remplace les deux notes de l'UE 7 obtenues lors du 1^{er} groupe d'épreuves.

Semestre 2

- UE 5 Anatomie - *28 heures*
- UE 6 Initiation à la connaissance du médicament - (Pharmacologie)
- UE 7 Santé – Humanité – Société - *58 heures – Hors Contraction de Textes*
- 1 à 5 UE(s) Compétence Santé - *Spécifique à chaque filière*
- 1 UE Enseignement disciplinaire - *66 heures*
- 1 Module d'Anglais - *20 heures*

Semestre 2

— UE 6 Initiation à la connaissance du médicament (Pharmacologie) 24 heures

- Modification de cette UE en 2025-2026
- Nouveaux enseignants donc nouveau programme
 - 1) Qu'est-ce qu'un médicament ?
 - 2) Histoire du médicament
 - 3) Cycle de vie & acteurs
 - 4) Études précliniques
 - 5) Essais cliniques sur le médicament
 - 6) Interactions médicamenteuses
 - 7) Sécurité & bon usage / prescription
 - 8) Pharmacovigilance intégrée
 - 9) Vaccins
 - 10) Biothérapies & biomédicaments en pratique
 - 11) Situations particulières
 - 12) Éthique & information en santé

UE(s)s Compétences Santé

- UE Compétence Santé - Maïeutique - *44 heures*
- UE Compétence Santé - Médecine - *45 heures*
- UE Compétence Santé - Odontologie - *43 heures*
- UE Compétence Santé - Pharmacie - *50 heures*
- UE Compétence Santé – Métiers de la Rééducation - *43 heures*

Procédure de choix d'une ou plusieurs UE(s) Compétences Santé

- Les étudiants doivent OBLIGATOIREMENT faire le choix de l'Unité ou des Unités d'Enseignement Compétences Santé MMOP/R selon un calendrier et une procédure qui leur seront communiqués par l'Administration à partir du 2ème Semestre.
- Ce choix conditionne leur participation aux épreuves des Unités d'Enseignement Compétences Santé et leur admission aux formations MMOP/R.
- Il revêt un caractère **définitif**.
- **Une note ELIMINATOIRE inférieure à 5/20** est appliquée aux UEs Compétences Santé. Dans ce cas, l'étudiant ne sera pas classé sur la formation santé rattachée à cette filière.

Evaluation du Module d'Anglais

- Le module d'Anglais est dispensé en distanciel via la plateforme Mischool.
- La présentation du module d'anglais et de la plateforme Mischool auront lieu le mercredi 1^{er} octobre de 14h à 15h30 aux amphi 500 et 600 et retransmis en direct à Quimper.
 - Inscriptions en octobre
 - Ouverture de la plateforme en novembre pour les exercices et le test d'entraînement.
- L'évaluation se déroulera lors de la 2^{nde} partie des épreuves du 1^{er} groupe (avril 2026).

Evaluation de l'UE d'Enseignement Disciplinaire (Mineure)

- Les UEs d'Enseignement disciplinaire font l'objet d'une évaluation au semestre 2.
- Chaque composante définit ses MCCC.
- En cas de note inférieure à 10/20 en 1ère session, à l'UE d'Enseignement Disciplinaire, l'étudiant :
 - ne peut pas être classé sur les formations MMOP/R ;
 - n'aura pas validé son parcours disciplinaire ;
 - pourra repasser l'épreuve en session 2 dans les composantes.

1^{er} Groupe d'Épreuves – épreuves écrites

- Des épreuves anonymisées seront organisées en **décembre 2025 et avril 2026**
- Elles portent sur les UEs TC : UE.1, UE.2, UE.3a, UE.3b, UE.4, UE.5, UE.6, UE.7, module d'anglais et les UEs Compétences Santé : MMOP/R.

A l'issue du 1^{er} Groupe d'Épreuves

- Les candidats ayant obtenu des notes supérieures à des seuils définis par le jury sont admis dans les formations de MMOP/R, sans avoir à se présenter aux épreuves du 2nd groupe.
- Le % de ces admis directement ne peut excéder 50 % du nombre de places offertes pour chacune des formations de MMOP/R.
- Les étudiants non admis directement mais ayant obtenu des notes supérieures à un seuil défini par le jury, doivent se présenter aux épreuves du 2nd groupe.

Publication Avant Choix : 3 types de résultats possibles :

- Admis/Admissible : le candidat est « Grand Admis »,
- Autorisé à poursuivre au 2nd groupe d'épreuves
- Exclu : le candidat est exclu du Parcours Santé.

2nd Groupes d'Épreuves : épreuves orales

- Les épreuves du 2nd groupe sont constituées de deux épreuves orales, d'une durée de 10 minutes chacune
 - 10 minutes : Analyse et présentation d'un document (temps de préparation de 30 minutes accordé avant l'épreuve) ;
 - 10 minutes : Analyse et Discussion d'une problématique complexe.
- A l'issue du 2nd groupe d'épreuves, le jury établit, par ordre de mérite, la liste des candidats admis pour chaque formation de MMOP/R.

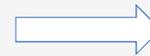
Validation du Parcours disciplinaire

- Une **moyenne générale** supérieure ou égale à 10/20 (UEs de Tronc Commun + UE Enseignement Disciplinaire + module d'anglais)
- ET une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Enseignement Disciplinaire
- ET la validation du module de découverte des métiers en santé

- Valide son Parcours disciplinaire = validation des 60 ects, en lien avec l'UE ED suivie.

- Cette validation permet une **poursuite d'étude en L.AS 2** en lien avec l'UE Disciplinaire.
- Pour rappel, il ne sera pas possible d'aller en Licence 2 qui ne correspond pas avec votre mineure.

- **Non validation** des 60 ECTS du parcours disciplinaire
- et/ou **note < 10/20** à la moyenne générale
- et/ou **Non-validation** module MDMS



PARCOURSUP
Licence 1, autres...

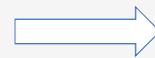
Dispositif Seconde Chance

Le dispositif de 2nd chance a pour **unique objectif de valider le parcours disciplinaire**

Mais

ne donne aucun accès aux formations MMOP/R

- **Non validation** des 60 ECTS du parcours disciplinaire
- et/ou **note < 10/20** à la moyenne générale
- et/ou **non-validation** module MDMS



Accès aux épreuves de seconde chance

Choix **d'une ou plusieurs** UEs du parcours disciplinaire



- Validation possible du parcours disciplinaire
- **Note la plus favorable** à l'étudiant retenue entre session 1 et 2nde chance.

Généralités

Voie de communication

Consulter régulièrement votre boîte mail ENT ! Toutes les informations transitent par ici.

Voie Internet

Site de l' UBO : www.univ-brest.fr

Site de l' UFR Médecine : www.univ-brest.fr/medecine

L'Intranet est à consulter à partir du site internet avec des documents déposés tout au long de l'année, ainsi que la Foire Aux Questions.

Président DE JURY : **Pr. Romuald Seizeur**

Pôle PASS-L.AS

contact : scolarite.pass@univ-brest.fr

Référent Salle A033 - Quimper: **M. Kévin DENNIEL**

Horaires d'ouverture : **9h00 – 12h00**

Généralités

Pour QUIMPER

Visite le vendredi 12 septembre 2025

18h30

Référent Salle A033 - Quimper: M. Kévin DENNIEL

Bonne utilisation de la messagerie

- Formuler correctement sa demande en indiquant son nom, prénom, numéro étudiant
- Attention à la sur sollicitation du service de scolarité : plus de 1000 étudiants avec les L.AS.
- Vous êtes responsable de votre scolarité, il est préférable d'échanger avec vous étudiant sur des modalités pratiques ou administratives plutôt que vos parents par e-mail ou téléphone.
- Nous ne répondrons qu'aux e-mails de **vo**tre messagerie **ENT UBO** et non de votre messagerie personnelle, une fois que nous aurons fini toutes les Inscriptions Administratives en contrôlant vos pièces justificatives.
- Vos cartes étudiantes vous seront remises le mois prochain, vous recevrez un e-mail avec une date de convocation.
- Si vous perdez votre carte étudiante durant l'année, télécharger le formulaire de perte sur l'Intranet, à transmettre par e-mail.

L'ADMINISTRATION est tenue de vous répondre dans les meilleurs délais possibles et au plus tard sous 2 mois si la demande doit donner lieu à une réponse.

Emploi du temps PASS

- En attendant que l'ensemble des étudiants ait reçu leurs codes accès à l'ENT : les cours seront en accès sans code sur le serveur uniquement pour le mois de septembre <http://moodlesante.univ-brest.fr/moodle/>
- Les cours seront mis en ligne en respectant l'emploi du temps consultable sur « Emploi du temps ».
- Une fois l'inscription administrative finalisée, les étudiants ont accès via leur ENT à ces emplois du temps.
- Les cours auront lieu aux amphis 500 et 600 et A033 à Quimper à partir du vendredi 30/08 à 13h :
 - Pour le semestre 1, les cours se déroulent le lundi et mardi matin / jeudi et vendredi après-midi.
 - Pour le semestre 2, les cours se déroulent qu'en amphi 500 et en A033 à Quimper : lundi et mardi matin / mercredi et jeudi après-midi.
 - Les vendredis du semestre 2 sont réservés aux cours des mineures dans les composantes.
- Une semaine de révision est prévue à la fin des cours, avant la semaine d'examens du 1^{er} semestre (semaine 49) qui se déroulent au **Parc des Expositions de la Penfeld, 37 rue de la Rive – 29820 GUILERS.**

Emploi du temps PASS – 1^{ère} semaine – S35

PLANNING					
	Lundi 25/08/2025	Mardi 26/08/2025	Mercredi 27/08/2025	Jeudi 28/08/2025	Vendredi 29/08/2025
07h00-					
07h30-					
08h00-					
08h30-					
09h00-					
09h30-					
10h00-					
10h30-					
11h00-					
11h30-					
12h00-					
12h30-					
13h00-					
13h30-					Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco) UE4_BIOSTATISTIQUES_VM
14h00-					
14h30-				Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco) Accueil des étudiants	Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco) UE1_BIOLOGIE
15h00-				PASS 13h00 - 17h00	PASS BLONDEL Marc 14h00 - 16h00
15h30-					Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco) UE1_BIOCHIMIE_IPA
16h00-					PASS JAFFRES Paul - Alain 16h00 - 18h00
16h30-					
17h00-					
17h30-					
18h00-					
18h30-					
19h00-					
19h30-					
20h00-					
20h30-					
21h00-					
21h30-					
22h00-					
22h30-					
23h00-					

Emploi du temps PASS – 2ème semaine – S36

PLANNING					
	Lundi 01/09/2025	Mardi 02/09/2025	Mercredi 03/09/2025	Jeudi 04/09/2025	Vendredi 05/09/2025
07h00					
07h30					
08h00					
08h30	Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE1_BIOCHIMIE_JAFFRES Paul-Alain_1h	Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) UE3A_BIOPHYSIQUE_Circulation 1-2			
09h00					
09h30		PASS ROBIN Philippe 08h00 - 10h00			UE2_BIOLOGIE - E-LEARNING
10h00	Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) UE3A_BIOPHYSIQUE_Intro-Dipôles 1-2	Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE1_BIOCHIMIE			
10h30					
10h45	PASS ABGRAL Ronan 09h00 - 12h00				PASS TALAGAS Matthieu 09h00 - 12h00
11h00		PASS JAFFRES Paul - Alain 10h00 - 12h00			
11h30					
12h00	Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) UE2_BIOLOGIE	Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE4_BIOSTATISTIQUES_VM			
12h30					
13h00	PASS				
13h30				Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) UE3A_BIOPHYSIQUE_Etats de la matière 3-4	Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE4_BIOSTATISTIQUES_VM
14h00					
14h30				PASS LE ROUX Pierre-Yves 13h00 - 15h00	Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) UE2_BIOLOGIE
15h00					
15h30				Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE1_BIOCHIMIE	PASS BLONDEL Marc 14h00 - 16h00
16h00					
16h30				PASS JAFFRES Paul - Alain 15h00 - 17h00	Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE1_BIOCHIMIE
17h00				Amphi PRAT Jean - Luc (UFR Droit & Sc. Eco.) Amphi SELLIN Thierry (UFR Droit & Sc. Eco.) UE3B_PHYSIOLOGIE	PASS JAFFRES Paul - Alain 16h00 - 18h00
17h30					
18h00				PASS GIROUX-METGES Marie-Agnès 17h00 - 19h00	
18h30					
19h00					
19h30					
20h00					
20h30					
21h00					
21h30					
22h00					
22h30					
23h00					

Questions diverses



203/394